

## Compte rendu réunion conseil municipal du 7 octobre 2020

Le conseil municipal a décidé, lors de sa réunion :

- De réaliser un prêt à court terme de 450 000 € au crédit agricole, au taux fixe de 0.36 %, pour le règlement des travaux de la station d'épuration.
- Autorise le maire à donner pouvoir à Maître PATRY à Vierzon pour la signature de la rétrocession des voies, réseaux divers et espaces verts du lotissement des Grands Champs, cadastré ZP 455, d'une superficie de 4 575 m<sup>2</sup>.
- Approuve l'avenant n° 2 du marché de reconstruction de la station d'épuration pour un surcoût, lié au virus, de 3 408.42 € HT, et une modification des délais de réalisation des travaux.
- Autorise le maire à signer l'autorisation des travaux du réseau d'assainissement de la station d'épuration avec la création d'une servitude : sur les parcelles D 1060 et D 1064 appartenant au GFA du Domaine de la Trochée,
- Approuve les rapports annuels 2019 sur le prix et la qualité des services publics eau potable et assainissement (R.P.Q.S),
- Approuve le plan de financement du SDE 18 pour un montant de 652 € restant à charge de la commune, pour des travaux d'éclairage public, Rue des Fauvettes,
- Approuve la convention de mise à disposition des biens pour l'accueil de Loisirs de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry du 2 septembre 2020 au 30 juin 2021,
- Approuve le règlement intérieur du conseil municipal,